

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Baygon Sticker Fenêtres Contre les Mouches

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: BE2017-0023

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0017427-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	4
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	4
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	4
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	4
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	4
5.2. Mesures de gestion des risques	4
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales	5
6. Autres informations	5

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Baygon Sticker Fenêtres Contre les Mouches
Baygon Venster Sticker Tegen Vliegen

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SC Johnson Europe Sàrl
	Adresse	Z.A. la Piece 8 1180 Rolle Suisse
Numéro de l'autorisation	BE2017-0023	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0017427-0000	
Date de l'autorisation	02/06/2017	
Date d'expiration de l'autorisation	31/10/2019	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	COMPO GmbH
Adresse du fabricant	Gildenstraße 38 48157 Münster Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Gildenstraße 38 48157 Münster Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	37 - Imidaclopride
Nom du fabricant	Bayer Environmental Science SAS
Adresse du fabricant	16 rue Jean-Marie Leclair CP 106 Lyon France
Emplacement des sites de fabrication	16 rue Jean-Marie Leclair CP 106 Lyon France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Imidaclopride	(2E)-1-[(6-chloropyridin-3-yl) methyl]-N-nitroimidazolidin-2-imine	Substance active	138261-41-3	428-040-8	2.755
Ebotec MT 15	Mélange contenant max. 5% de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one (CAS No.26172-55-4) et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (CAS No.2682-20-4)		55965-84-9		0.175

2.2. Type de formulation

RB - Appât (prêt à l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>Contient 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique.</p>
Conseils de prudence	<p>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau et au savon.</p>

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Éliminer le contenu dans les consignes de tri de votre commune.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Insecticides et acaricides

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	VII.1 Protection de produits stockés / Protection des aliments VII.2 Protection de la santé
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Musca Domestica-Mouche domestique-Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Application des appâts -
Taux et fréquences d'application	Appliquer environ 1,0 mg d'Imidaclopride par m ² de surface au sol (un autocollant pour 6 m ²) - 0 - Appliquer 2 autocollants pour une surface au sol d'environ 12 m ² . La durée maximale d'utilisation est de 4 mois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Boite, Papier, carton , 2-6 Pochette en carton contenant des autocollants ronds (diamètre 102 mm), individuellement protégés par une feuille en silicone. 2 à 6 autocollants par pochette. -

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Uniquement pour une utilisation en intérieur.
Ne pas utiliser là où les aliments ou l'eau risquent d'être contaminés.
Conserver et placer hors de portée des enfants et des animaux.
Après application du sticker sur la vitre, retirer la feuille à carreaux qui protège la surface de l'autocollant imprégnée avec la substance active.
L'autocollant doit être appliqué fermement sur les vitres dans des endroits inaccessibles aux enfants et aux animaux (par exemple sur des parties de la vitre qui sont hors de portée d'un enfant ou des animaux).

5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas toucher la surface de l'autocollant. Se laver les mains après manipulation.
Conserver dans un endroit sûr.
Dangereux pour les abeilles.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Contact avec la peau ou les yeux : Rincer abondamment avec de l'eau. Si l'irritation se développe ou persiste, consulter un médecin.
Ingestion : si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Éviter de laver l'autocollant. Si cela se produit, le chiffon de nettoyage doit être immédiatement jeté dans les déchets ménagers.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Ne pas jeter à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient usagé.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Le produit a une durée de vie de jusqu'à 48 mois.

6. Autres informations